

## Communiqué de presse 20 avril 2026

Aux représentant-e-s des médias

### **Le droit à la ville pour chacune et chacun**

**Le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) a diffusé aujourd'hui sa feuille de route pour la législature courant jusqu'en 2030.**

Transmis d'abord auprès des équipes du département, le document a fait l'objet d'un séminaire interne et a été alimenté par les retours des différents services et unités.

Dans le temps long qui est celui de l'aménagement et des constructions, cette feuille de route présente les principaux projets qui pourront être réalisés en totalité ou en partie durant la législature.

#### **Mobilités et qualité de vie**

Au chapitre des mobilités et de la qualité de vie, la feuille de route cite des grands projets de revalorisation et de verdissement tels que ceux prévus à Rive et à la Rôtisserie, aux Pâquis et à Cornavin, la participation de la Ville à la création d'axes forts cyclables et de transports collectifs, une volonté politique renouvelée d'apaiser les vitesses dans les quartiers urbains et de sécuriser les abords des écoles, mais aussi une planification structurante telle que la refonte du plan directeur des chemins piétons.

Afin que les qualités urbaines favorisent la vie en communauté, l'accès à l'eau et à la verdure vont connaître des progrès significatifs. Outre la multiplication des fontaines ou jeux d'eau, le département continuera à œuvrer pour étendre les possibilités de baignade en eau vive, notamment en créant le parc de la Pointe de la Jonction. La future esplanade arborisée des Vernets sera par ailleurs agrémentée d'un nouveau ruisseau alimenté par les réseaux thermiques structurants SIG dont le déploiement s'accompagnera par ailleurs de nombreuses requalifications d'artères. Le département continuera par ailleurs d'accompagner le processus d'ouverture au public de la campagne Masset.

#### **Ville actuelle et future**

Cette législature connaîtra un essor marqué de nos équipements publics, en lien avec la croissance démographique. On inaugurera l'école Liotard rénovée et agrandie et la nouvelle école du Mervelet, tout en planifiant la rénovation du groupe scolaire Charmilles/Charles-Giron et la création de nouvelles écoles au sein du PLQ Acacias 1, dans le secteur du Trait-d'Union et dans celui de la Petite-Boissière. Des grands projets de rénovation et/ou extension poursuivront leur réalisation ou leur planification dans les domaines de la culture et du sport : Bâtiment d'art contemporain, Casino Théâtre, Musée d'histoire naturelle, Musée d'art et d'histoire ou encore rénovations/transformations aux Vernets, à Varembe ou au Bout-du-Monde. En outre, le département gèrera dès septembre son premier site culturel avec l'ouverture du Site archéologique de Saint-Antoine (SaSA).

Les enjeux actuels pousseront toujours plus la Ville à optimiser sa consommation énergétique, développer sa production propre et accélérer la rénovation et la valorisation de son bâti existant. De

nouveaux quartiers seront imaginés, notamment au sein du grand projet PAV mais aussi aux Fontaines-Saintes ou à Chandieu.

### **Avancer collectivement**

Dans une ville qui se transforme, il importe de mieux accompagner les changements en misant sur une attitude coopérative. Celle-ci passe par une coordination renforcée avec les autorités cantonales, un dialogue constructif avec le Conseil municipal, mais aussi une transversalité accrue entre départements et services de l'administration communale. La volonté de dialogue va au-delà en incluant les associations, les milieux économiques et professionnels et la société civile au sens large, notamment par le biais de processus participatifs. Cette inflexion a déjà largement été impulsée depuis le début de la législature.

Selon les orientations du Plan directeur communal 2040, l'ambition partagée du département est de régénérer notre ville, pour l'adapter aux nouveaux défis, tout en respectant les legs du passé et en veillant à ce que chacune et chacun s'y sente accueilli en fonction de ses propres besoins. Ce dernier point implique un engagement fort du département à imprimer pleinement les principes d'accessibilité universelle dans l'ensemble de ses projets.

« Au travers de ses multiples projets, le DACM ambitionne de régénérer notre ville pour la rendre plus agréable, plus inclusive, plus accessible et plus sûre pour toutes et tous, plus verte et plus apaisée, commente Marjorie de Chastonay, conseillère administrative et présidente du département. Notre ville se transforme et il m'importe d'accompagner ces changements dans une concertation et un dialogue ouvert avec la population et l'ensemble des parties prenantes. »

### **Contact :**

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité**

Mme Marjorie de Chastonay, conseillère administrative par l'intermédiaire de M. Marc Moulin,  
collaborateur personnel : 022 418 20 17 – 076 210 48 16 [marc.moulin@ville-ge.ch](mailto:marc.moulin@ville-ge.ch)